qu'elle n'ait obtenu ce titre que sous Leidrade, comme le fait entendre M. Jacques, il est certain qu'elle servit de chapelle royale aux anciens monarques bourguignons qui faisaient leur séjour à Lyon. Attila ravagea cette ville en 461, et n'épargna certainement pas l'église de Saint-Etienne; aussi, notre évêque saint Patient dùt-il la restaurer et l'achever entre les années 470 et 490 ; peutêtre même fut-il obligé de la rebâtir en entier (1). Leidrade, comme il le dit dans sa fameuse Lettre, la fit recouvrir à neuf; il éleva près d'elle un cloître où il logea tous les clercs ensemble; on les appela dès lors les frères de Saint-Etienne, parce que leur principale fonction était de desservir cette église. Peu de temps après, le roi Gontran-Bozon y déposa son sceptre et sa couronne; et, l'an 855, la princesse Berthe d'Aquitaine, femme de Gérard de Roussillon, ancien comte de Lyon, y donna à l'archevêque saint Remi une nappe d'autel brodée de ses mains. Ce morceau curieux où l'or et les perles accompagnaient des vers sur la présence de J. C. dans l'Eucharistie, était conservé dans le trésor de l'église, parmi d'autres monuments respectables. Il fut perdu entre les années 1650 et 1696; Lamure en a donné la description (2); le Père Ménestrier ne put la retrouver malgré ses recherches (3). Enfin, saint Anselme de Cantorbéry, pendant ses divers séjours à Lyon, sur la sin du XIe siècle, célébra plusieurs fois la messe à Saint-Etienne, et y fit un jour un miracle, en faveur d'un malade qui était venu l'entendre pour obtenir sa guérison.

Jointe immédiatement à l'église de Saint Jean, celle de Saint-Etienne était bâtie en forme de croix latine, régulièrement orientée. Mais les dessins qui nous en restent, ne nous permettent guère de décider si elle avait, comme monument, la haute antiquité qu'on lui attribue. La critique archéologique était peu avancée, au siècle dernier, aussi n'est-ce pas sans crainte que nous empruntons les lignes suivantes à la Notice de l'abbé Guillon:

⁽¹⁾ Cette opinion est généralement adoptée aujourd'hui.

⁽²⁾ La Mure, ch. XLIV, p. 127.

⁽³⁾ Menestrier, Hist. Cons., p. 238.